

Prise de position

Votation populaire du 24 novembre 2024

Formulaire de signature

Ce formulaire doit être remis aux partis, associations ou groupements car il doit faire partie du dossier « Prise de position » déposé en une seule fois au service des votations et élections au plus tard le lundi 30 septembre 2024 à midi.

Nom de la prise de position

Nom, Prénom	
Date de naissance (jj.mm.aaaa)	
Adresse <u>privée</u>	
NPA/Localité	
Tél. (facultatif)	
Signature	

MANDATAIRE : Les signataires de chaque prise de position désignent parmi eux une personne mandataire et sa remplaçante, chargées des relations avec les autorités.

NOTA : Une électrice ou un électeur ne peut signer qu'une liste de prise de position et ne peut pas retirer sa signature après le dépôt de la liste. Toute liste de prise de position qui, après vérification, ne comportera pas le nombre de signatures valables requis par la loi, sera refusée.